BANQUE DE COMMERCE ET DE PLACEMENTS (BCP BANK) - LES CLONES FRAUDULEUX BCP-ASSET.FR - BCP-INVESTMENT.COM

Categories: Epargne, Placements atypiques, Produits classiques : Danger !
Tag: Enquête

Le site 8 jours d'existence à la date de publication de cet article ! Les produits proposés sont originaux mais d'une rare complexité. Il est usurpé le nom d'une banque suisse totalement étrangère à cette arnaque. Cette pratique est utilisée pour de nombreuses autres banques. Vous trouverez ci-dessous le lien vers notre page centralisatrice.

https://adcfrance.fr/produits-classiques-danger/arnaque-aux-livrets-depargne-la-nouvelle-page-de-synthese/

Les sites internet

Le site bcp-investment.com

Il a été créé le 03/07/2025. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/bcp-investment.com

Le site bcp-asset.fr

Il a été créé le 03/07/2025. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/bcp-asset.fr

Nos recherches

Le site n'a pas l'agrément délivré par l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories.

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 07 43 39 94 24

Les faux noms

Le site utilise :

- M. Sacha DUMAS

Les produits

Il est proposé divers produits sophistiqués :

- *"La gestion discrétionnaire et le conseil en investissement sur mesure*
- *La planification successorale et l'optimisation fiscale*
- *L'accès à des investissements alternatifs et structurés*
- *Le financement du négoce de matières premières*
- *Les solutions de trésorerie et de gestion multi-devises"*

Cela ne peut en aucun cas concerner des consommateurs. Ces produits hauts de gamme sont très difficiles à gérer pour des profanes. Bien évidemment une équipe "d'experts" sera à vos côtés surtout pour piller votre épargne...

Les informations juridiques

Il est usurpé le nom d'une baque suisse. Elle est totalement étrangère à cette arnaque. Celle-ci dure depuis plus de 5 ans. Après avoir écumé toute l'Union Européenne, les escrocs usurpent les noms de banques suisses ! La quasi totalité ne s'adresse pas aux particuliers français. Nous publions le lien vers le vrai site https://www.bcp.bank/fr

Le site bcp-asset.fr est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 25/07/2025

Le site bcp-investment.com est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 25/07/2025

https://www.abe-infoservice.fr/fr/listes-noires-des-autorites

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à https://adcfrance.fr/contactez-nous/. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

Le numéro 152 de la revue Antipac

L'apparition de l'ADC France :

La revue Antipac n° 149

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.